



دائما أقرب

## Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

 REF : DOT/SDT/DRA/RU/ 293 /2024

Annaba le, 20/05/2024

A

Monsieur : Beroual Takie Eddine  
Cité kecchida –Batna-

**OBJET :** Mise en demeure N° 01.

**Projet :** Travaux Câble FO pour Modernisation AADL Oued Forcha .

Bon de commande N° : 2400 190 du 04/04/2024, ODS N° : 97/2024 du 04/04/2024

Monsieur ;

Dans le cadre de l'exécution du projet mentionné en objet, confié à votre entreprise dans le cadre des contrats d'adhésion, et dont l'ouverture a été prononcée le 21/04/2024, nous avons constaté des absences répétées de vos équipes sur le chantier en question sans préavis ou justification valable et ce malgré nos multiples relances verbales et écrites. de plus , ces absences ont causé un retard sur le planning des travaux .ces manquement constituent une violation flagrante de vos obligations contractuelles envers Algérie Télécom.

A cet effet, je vous mets en demeure de réintégrer le chantier avec une équipe en nombre suffisant et qualifié et ce afin de rattraper le retard. À défaut, Algérie Telecom se réserve le droit d'appliquer des mesures à l'encontre de votre entreprise conformément aux clauses contractuelles pour pallier votre absence.



2024 ٢٠  
Le Directeur Opérationnel des  
Télécommunications - Annaba

Signé: TERKMANI Mohamed Riad